

SRP-IMG



SYNDICAT REPRÉSENTATIF PARISIEN
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Membre du réseau **ISNI+**
InterSyndicale Nationale des Internes

Communiqué de presse

Paris, le 06/11/2022

PLFSS 2023

Une 10^{ème} année d'études ? Une menace pour la médecine générale !

Dans le cadre du projet loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour l'année 2023, le gouvernement a décidé de proposer plusieurs mesures qui vont à l'encontre d'une véritable logique de renforcement et d'amélioration du système de soins de demain.

En tant que syndicat des internes franciliens de médecine générale, **le SRP-IMG s'oppose fermement à l'allongement de la durée de l'internat de médecine générale**. Aucun argument ne justifie actuellement cet allongement.

Inciter les internes à effectuer des stages en ambulatoire dans les zones dites « sous-denses » est une hypocrisie notable : notre internat actuel prévoit déjà d'effectuer un an majoritairement en zone « sous dense » ! Par ailleurs, **les motivations pédagogiques d'une année supplémentaire sont inexistantes** et les trois années actuelles d'internat sont loin d'être optimisées. En outre, **les ressources humaines pour garantir un encadrement de qualité manqueront** nécessairement.

Obliger les internes, à une période charnière de leur vie personnelle, à passer une année supplémentaire dans un territoire qu'ils n'auraient pas préalablement choisi sera catastrophique pour ces médecins et pour les patients. **Allonger d'un an l'internat reviendra à repousser d'une année l'installation pérenne de futures praticiennes et de futurs praticiens, précisément à une période où le manque de médecins est criant**. Tout cela aura de plus des répercussions négatives sur le choix de la filière de médecine générale.

Ainsi, annoncer que la 4^{ème} année d'internat de médecine générale apporterait une réponse à la démographie médicale est un mensonge et, pire, un danger. La mise en application d'une telle mesure se ferait dans des **conditions d'encadrement déplorables** et en **l'absence d'un besoin et d'une envie des premiers concernés, les internes** – en 2021, 88% des internes ayant répondu à notre enquête sur le sujet se déclaraient totalement défavorables à cette mesure. Elle entraînerait le ressentiment et le découragement des jeunes médecins. **Ce projet est dangereux pour la santé mentale des internes, pour l'attractivité de la médecine générale et pour une prise en charge correcte des patients**.

Législateurs, réfléchissez et n'aggravez pas le problème par des mesures contreproductives !

***Protégeons les internes ! Protégeons les patients !
Non à l'allongement de l'internat de médecine générale !
Déjà 9 ans c'est suffisant ! Pas de 10^{ème} année, nous on veut s'installer !***

Pour le Syndicat Représentatif Parisien des Internes de Médecine Générale

Cédric CARDOSO – Président

presidence@srp-img.com | 06.31.56.14.93

SRP-IMG



**SYNDICAT REPRÉSENTATIF PARISIEN
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE**

Membre du réseau **ISNI+**
InterSyndicat National des Internes

Dossier de presse

Paris, le 06/11/2022

PLFSS 2023

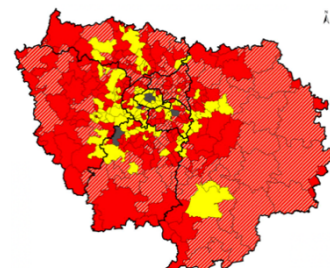
Une 10^{ème} année d'études ? Une menace pour la médecine générale !

- **Inciter les internes à effectuer des stages en ambulatoire dans les zones dites « sous-denses » est une hypocrisie notable : notre internat actuel le prévoit déjà !**

Il est absolument déconcertant de voir les responsables politiques proposer d'allonger notre internat en justifiant cette mesure par la réalisation de semestres en ambulatoire en zones « sous denses », alors même que cette règle existe déjà dans notre internat ! Sur nos 3 années d'internat, 1 année est réalisée en cabinet, et une très grande majorité de ces cabinets sont désormais situés en zone « sous dotées ».

En 2022, 96,3% de la population francilienne vit dans un territoire insuffisamment doté en médecins généralistes. Les besoins sont partout !

Déjà 9 ans c'est suffisant ! Pas de 10^{ème} année, nous on veut s'installer !



Zonage ARS 2022 en Île-de-France
En rouge et jaune = les zones
« sous dotées »

- **Les motivations pédagogiques sont inexistantes et les trois années actuelles d'internat sont loin d'être optimisées.**

À ce jour, **notre formation universitaire est extrêmement hétérogène** d'une région à une autre et d'une faculté à une autre, par manque d'harmonisation et de moyens donnés aux départements universitaires de médecine générale.

Dans le cadre de son internat, chaque interne doit bénéficier d'une demi-journée de formation universitaire par semaine, en complément du temps passé sur nos terrains de stage à soigner et pratiquer la médecine. Cela correspond donc à **26 demi-journées potentielles de formation universitaire au cours d'un semestre**. Ces 26 demi-journées ne sont actuellement pas toutes utilisées. Les marges sont donc très larges pour étoffer la gamme des enseignements qui seraient éventuellement nécessaires pour parfaire notre formation actuelle !

Ainsi, comment les décideurs publics peuvent-ils sérieusement nous dire, droit dans les yeux, que cette année est instaurée pour permettre l'ajout de quelques cours ? De plus, en quoi un PLFSS est-il légitime pour s'immiscer dans le parcours pédagogique des médecins en formation ?

Déjà 9 ans c'est suffisant ! Pas de 10^{ème} année, nous on veut s'installer !

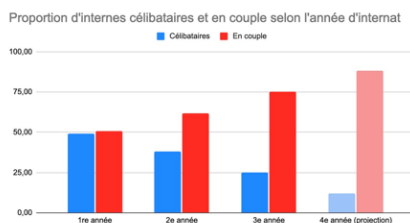
- **Par ailleurs, les ressources humaines pour garantir un encadrement de qualité manqueront nécessairement.**

À l'heure actuelle, en Île-de-France, il y a tout juste assez de Maîtres de Stages Universitaires (MSU) pour permettre de répondre aux besoins d'encadrement pour les 3 années d'internat existantes (dont 1 an s'effectue déjà en cabinet, comme nous l'avons souligné). À défaut de pouvoir accéder à un stage ambulatoire, certains internes se voient parfois proposer des stages hospitaliers ! Ajouter des semestres en cabinet est donc matériellement irréaliste en l'état actuel, faute d'encadrement. La formation des encadrants ne s'improvise pas, elle demande du temps ! **Et en Île-de-France (1^{er} « désert médical » en métropole), près de 3 MSU sur 10 partiront à la retraite en 2027.**

Or, un allongement d'études ne pourrait s'envisager (s'il était déjà prouvé qu'il soit nécessaire) qu'à la condition d'un encadrement de qualité pour former ! **En l'état, l'encadrement pédagogique d'une 10^{ème} année en ambulatoire sera déplorable** : on évoque la possibilité d'une supervision à distance, par téléphone, sans voir le patient, voire une absence de supervision dans certains terrains de stage par manque de MSU. Au-delà de la santé mentale des internes, laissés seuls dans des territoires imposés, la formation en sera dégradée et la motivation des praticiens sérieusement mise à mal !

Déjà 9 ans c'est suffisant ! Pas de 10^{ème} année, nous on veut s'installer !

- **Obliger les internes, à une période charnière de leur vie personnelle, à passer une année supplémentaire dans un territoire qu'ils n'auraient pas préalablement choisi sera catastrophique pour ces médecins et pour les patients.**



Parmi les déterminants à l'installation des jeunes médecins, la vie familiale a un poids prépondérant : 86% des internes ayant un conjoint affirment que ce dernier influence le projet d'installation. Cet aspect est d'autant plus pertinent que 75% des internes sont en couple au terme de leur internat, d'après une étude faite cette année auprès de nos adhérents.

Imposer des contraintes lourdes à une période de vie aussi cruciale aura indubitablement des conséquences néfastes sur la santé mentale et le bien être des jeunes soignants – le taux de suicide chez les internes étant déjà trois fois supérieur à la population générale – avec des répercussions sur la prise en charge des patients. Le ressentiment développé risque par ailleurs de détourner les internes de l'exercice plein et entier de leur métier.

La santé des soignants est en jeu. La santé des patients est en jeu. **Mesdames et messieurs les législateurs, ne réformez pas en amateurs !**

Déjà 9 ans c'est suffisant ! Pas de 10^{ème} année, nous on veut s'installer !

- **Qui plus est, allonger d'un an l'internat reviendra à repousser d'une année l'installation de futures praticiennes et de futurs praticiens.**

Où est la logique lorsque, précisément, on manque actuellement de médecins généralistes sur tout le territoire ? Allonger l'internat, c'est **retarder des installations pérennes**, justement à une période où le manque de médecins est criant.

Quelle est la cohérence en termes de santé publique de proposer des internes qui changent tous les 6 mois pour le suivi des patients ? En quoi cette mesure respecte les patients et leurs besoins ?

Déjà 9 ans c'est suffisant ! Pas de 10^{ème} année, nous on veut s'installer !

- **Allonger l'internat aurait, sans aucun doute, des répercussions négatives sur le choix de la filière de médecine générale.**

La médecine générale devient depuis quelques années une filière de plus en plus attractive, notamment grâce à son internat en 3 ans. La durée de l'internat est un facteur d'attractivité pour des études déjà très longues et éprouvantes. Allonger l'internat aurait des **répercussions négatives sur le choix de la filière de médecine générale** alors même que cette dernière a précisément gagné en attractivité depuis seulement quelques années grâce à sa liberté d'exercice, à la polyvalence des compétences et à une professionnalisation efficace en 9 ans.

Déjà 9 ans c'est suffisant ! Pas de 10^{ème} année, nous on veut s'installer !

- **La coercition n'est pas une solution et aura des effets contreproductifs.**

D'après les chiffres de la DRESS concernant les étudiants entrants et sortants des études médicales, plus d'1 étudiant en médecine sur 10 quitte ses études avant même l'obtention de sa thèse.

Ce n'est donc pas en contraignant les internes à une année supplémentaire qu'on leur donnera l'envie de s'installer. Au contraire ! Une telle réforme va avoir de nombreux dégâts collatéraux en termes d'engouement pour l'exercice de la médecine.

Mesdames et messieurs les députés et sénateurs, assumerez-vous vos réformes quand elles auront participé à amplifier une désertification galopante ?

Déjà 9 ans c'est suffisant ! Pas de 10^{ème} année, nous on veut s'installer !

***Protégeons les internes ! Protégeons les patients !
Non à l'allongement de l'internat de médecine générale !***

La réponse aux « déserts médicaux » est ailleurs : lever les freins à l'installation que représentent les lourdeurs administratives, investir pour l'attractivité des territoires en redonnant leur place aux services publics de proximité et en redynamisant la vie sociale et économique locale, donner au système de santé dans son ensemble les moyens à la hauteur de sa nécessité sociale.

Pour le Syndicat Représentatif Parisien des Internes de Médecine Générale

Cédric CARDOSO – Président

presidence@srp-img.com | 06.31.56.14.93